



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mucoviscidose

Question écrite n° 2920

Texte de la question

M Francisque Perrut attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur les dangers de la mucoviscidose. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui preciser quelles mesures il compte prendre, ou sont a l'etude, afin de mieux faire connaitre et de pouvoir efficacement lutter contre cette maladie et plus particulierement dans le sens d'une meilleure prevention contre son atteinte.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale a l'honneur d'informer M Francisque Perrut que l'Association francaise de lutte contre la mucoviscidose recoit une subvention de ses services (direction generale de la sante) ; cette association a un role de soutien aupres des parents d'enfants atteints de cette maladie. Un diagnostic prenatal peut etre realise chez les couples a risques, mais son interpretation est souvent delicate. La decouverte recente de la localisation du gene anormal donnera de nouvelles possibilites dans les annees a venir. D'autre part, l'Association francaise pour le depistage et la prevention des handicaps de l'enfant realise avec un financement du Fonds national de prevention de la CNAM un programme experimental de depistage neo-natal de la mucoviscidose ; 300 000 tests ont deja ete realises en France ; les enfants atteints peuvent ainsi etre pris en charge precocement et leur esperance de vie est amelioree. L'evaluation de ce programme de depistage aura lieu fin 1990 et permettra d'apprécier la necessite de la generalisation de ce test.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2920

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2642